

localnova



ROB

CCAS DE TOURNEFEUILLE

LocalBudget

localbudget

L'Intelligence économique
pour les collectivités locales

Accusé de réception en préfecture
03126310249 20250213 CCAS DE TOURNEFEUILLE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Ce débat d'orientation budgétaire a lieu dans un contexte d'incertitude sans précédent. L'aggravation de la crise économique, l'ampleur de la dette publique, l'instabilité gouvernementale et le vote extrêmement tartif de la loi de finance assombrissent les

perspectives de recettes des communes et de leur satellites, et laisse présager une pression accrue sur les dépenses sociales, et, partant, un recours toujours plus grand aux services sociaux des communes via leur CCAS.

CONTEXTE GÉNÉRAL

En 2024, le CCAS a intégré la gestion ainsi que le personnel des trois maisons de quartier. Il a démarré le remboursement des fonctions support (RH, compta, informatique...) suite au conventionnement avec la ville, et a effectué des travaux nécessaires sur la toiture de la résidence d'OC.

Si les dépenses de fonctionnement sont

inférieures aux prévisions de 148 k€, les recettes de fonctionnement sont de leur côté inférieures aux prévisions de 9 k€. Le niveau d'épargne brute de l'exercice (203 k€) ne permet pas de financer totalement l'investissement de 2024. Le résultat des années antérieures est mobilisé pour compléter ce financement.

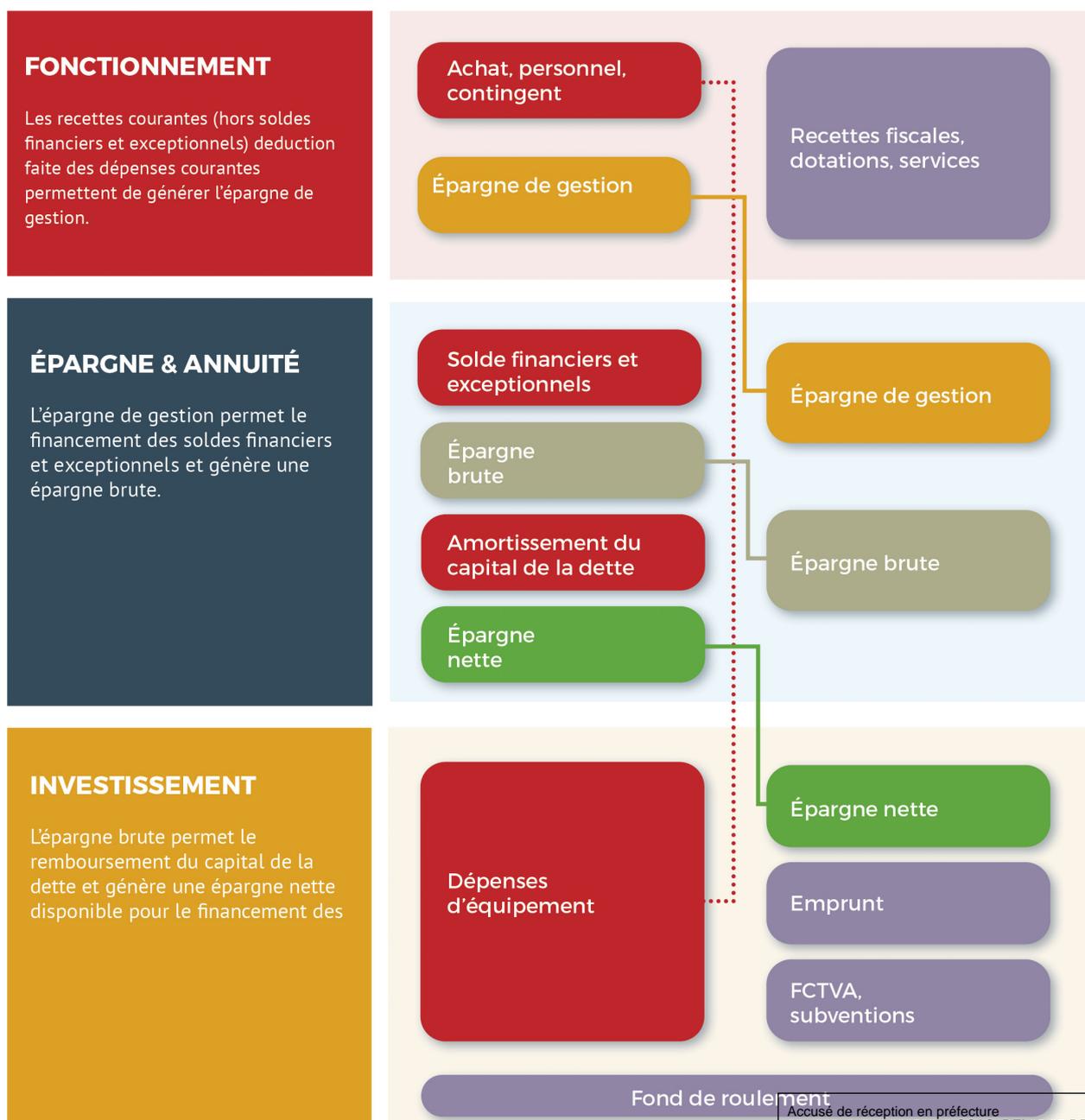
Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

En 2025, le cadre des dépenses de fonctionnement tend à se stabiliser, avec une évolution à la hausse de 159 k€. Du côté des recettes, l'évolution prévisionnelle de 136 k€ ne permettra pas de porter l'épargne brute à un niveau supérieur à 2024, mais toujours insuffisant à financer l'investissement, et en premier lieu le service de l'emprunt. L'épargne nette prévisionnelle est donc négative.

L'équilibre financier reste donc précaire, car si le budget 2025 est exécuté à 100%, l'excédent de fonctionnement reporté (provenant des exercices antérieurs) sera encore mobilisé cette année.

Un travail de rationalisation des dépenses et des recettes sera effectué au cours de l'exercice pour revenir à une situation d'épargne nette positive.



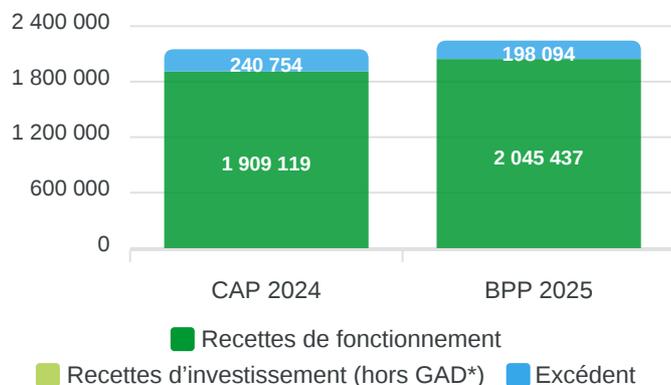
Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

VUE D'ENSEMBLE en €

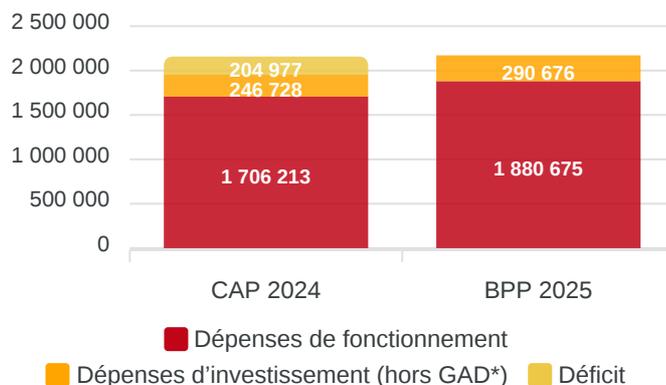
EQUILIBRES FINANCIERS	CAP 2024	BPP 2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	1 909 119	2 045 437	+7,14 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	1 909 010	2 044 437	+7,09 %
dont fiscalité directe locale (R731)	0	0	-
dont dotations & participations (R74)	1 242 209	1 412 000	+13,67 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 706 213	1 880 675	+10,23 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	1 590 036	1 768 610	+11,23 %
dont dépenses de personnel (D012)	1 168 493	1 250 000	+6,98 %
ÉPARGNE DE GESTION	318 974	275 827	-13,53 %
Frais financiers	104 991	98 000	-6,66 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-11 077	-13 065	+17,95 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	202 906	164 762	-18,80 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	202 906	164 762	-18,80 %
Amortissement du capital de la dette	206 915	213 700	+3,28 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	-4 009	-48 938	+1 120,70 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	-4 009	-48 938	+1 120,70 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	39 813	76 976	+93,34 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	830	664	-20,00 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0	0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	35 777	198 094	+453,69 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	-7 215	72 844	-1 109,62 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	2 794 325	2 580 691	-7,65 %

GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Recettes en €



Dépenses en €



Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien
Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt
Recettes : Le FCTVA, les subventions de l'État et les emprunts

Accusé de réception préfeture
 031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfeture : 18/03/2025

D'OÙ VIENT & OÙ VA L'ARGENT

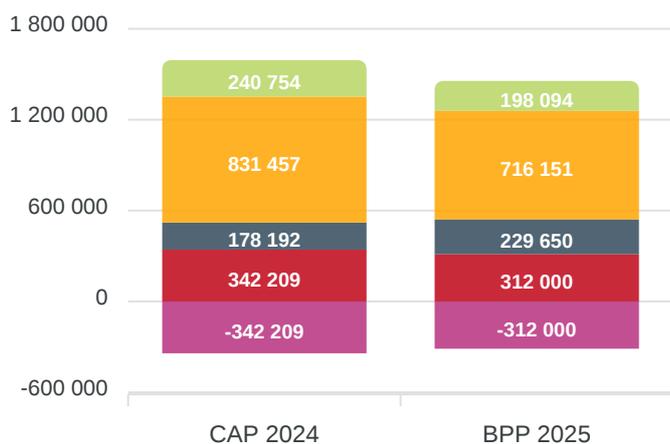
COMMENTAIRES

Le CCAS a 3 sources principales de recettes de fonctionnement :

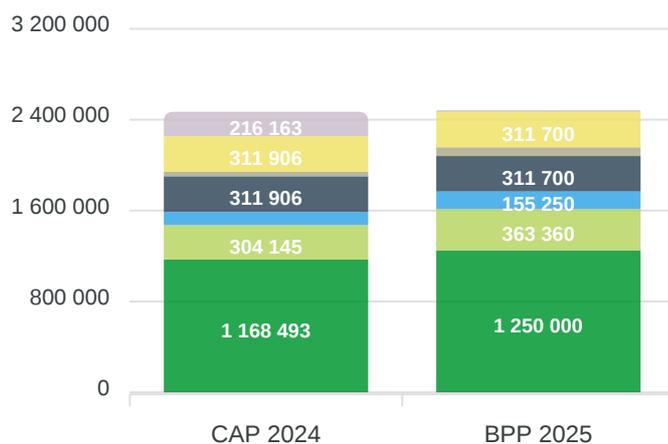
- les produits des services (portage de repas, etc...), à hauteur de 230 k€,
- les revenus des logements d'urgence et les remboursements de la Résidence d'OC, à hauteur de 403 k€,
- les subventions et participations à hauteur de 1,4 M€, dont près de 300 k€ de la CAF et 1,1 M€ de participation de la commune.

Ces recettes financent le personnel du CCAS, les charges de fonctionnement, les aides accordées, les intérêts de l'emprunt, et doivent dégager une épargne nette positive.

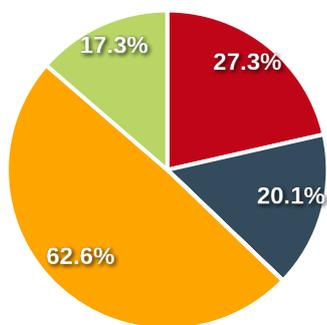
D'où vient l'argent en €



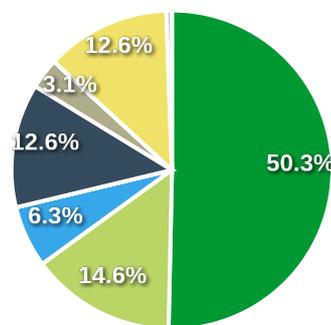
Où va l'argent en €



D'où vient l'argent en % en 2025



Où va l'argent en % en 2025



- Impôts et taxes
- Etat
- Pdts services
- Personnel
- Charges gal
- Cont, Parti et Subv
- Parti, Subv tiers
- Emprunt
- Autres recettes
- Rvst fisc
- Annuités
- Equip brut
- Reports positif
- Subv inv

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

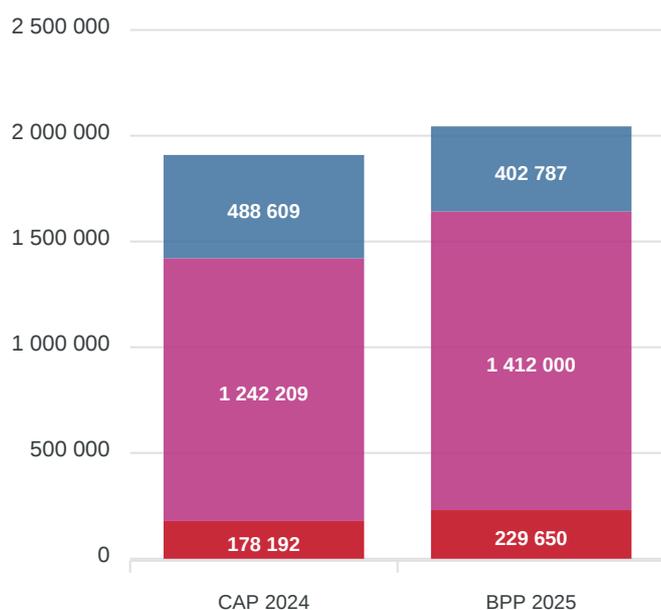
COMMENTAIRES

La participation de la commune à l'équilibre du budget du CCAS augmentera de 900 k€ à 1,1 M€ en 2025.

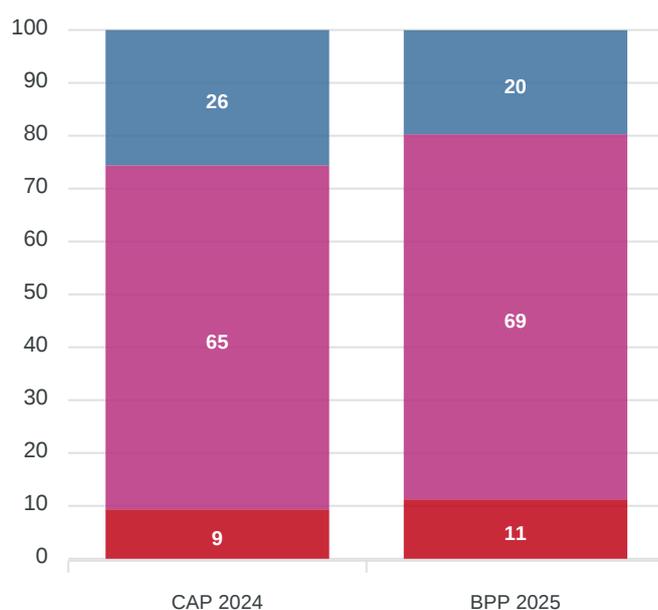
Relative stabilité de la participation CAF, qui participera au financement des maisons de quartier, des logements temporaires et de la ludothèque à hauteur de 306 k€.

La baisse des autres produits des remboursements est en trompe l'œil : outre le remboursement de l'emprunt, la résidence d'OC a remboursé en 2024 au CCAS les taxes foncières de 2023 et 2024.

Recettes réelles en €



Recettes réelles en base 100



- Atténuation charges
- Produits et services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Autre recettes

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Atténuation charges	0 €	0 €	-
Produits et services	178 192 €	229 650 €	+28,9 %
Impôts et taxes	0 €	0 €	-
Dotations et participations	1 242 209 €	1 412 000 €	+13,7 %
Autres produits	488 609 €	402 787 €	-17,6 %
Produits financiers	0 €	0 €	-
Produits exceptionnels	109 €	1 000 €	+817,4 %
Autre recettes	0 €	0 €	-

Le CCAS prévoit une progression des recettes de portage de repas à 210 k€ en 2025, un rattrapage des adhésions en maisons de quartier et une stabilité des recettes de concessions cimetière (12 k€) par rapport à l'exécuté 2024 (année de l'extension du cimetière Pahin).

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

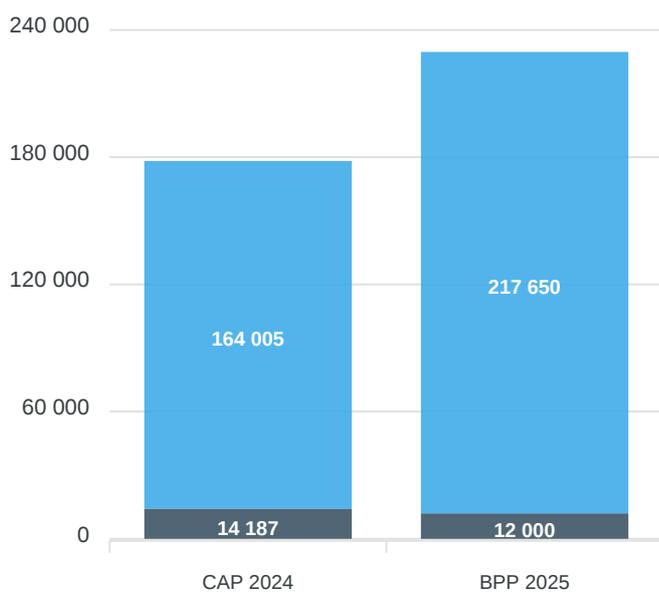
PRODUITS DES SERVICES

COMMENTAIRES

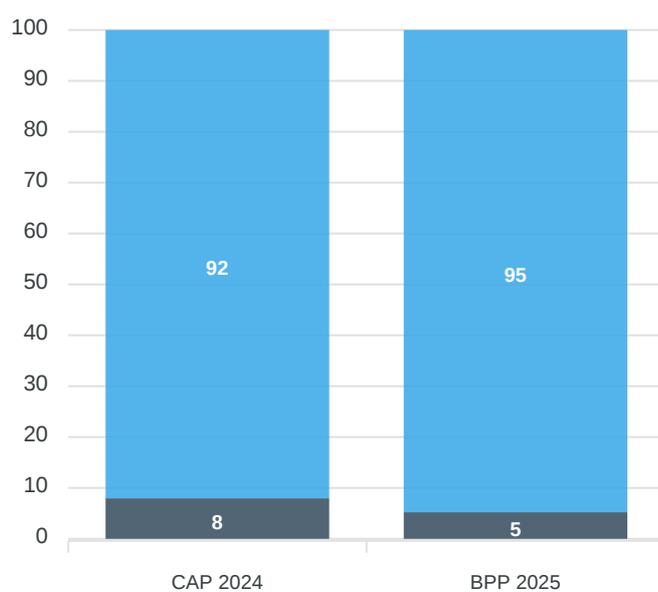
Les produits des services sont prévus à hauteur de 229 650 € en 2025, en progression de 51 k€ par rapport au réalisé 2024, qui a subi une régularisation comptable de la régie fort pénalisante.

En réalité, les recettes de portage de repas de l'exercice 2024 se sont élevées à 196 k€. Une progression prudente de ces recettes est envisagée en 2024, à 210 k€, compte tenu des besoins exprimés des bénéficiaires.

Produit des services en €



Produit des services en base 100



- Vente de produits finis
- Vente de récoltes
- Redevance domaine public
- Travaux
- Prestations OM
- Prestations culturelles
- Prestations sportives
- Prestations sociales
- Prestations scolaires
- Autres

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Vente de produits finis	0 €	0 €	-
Vente de récoltes	0 €	0 €	-
Redevance domaine public	14 187 €	12 000 €	-15,4 %
Travaux	0 €	0 €	-
Prestations OM	0 €	0 €	-
Prestations culturelles	0 €	0 €	-
Prestations sportives	0 €	0 €	-
Prestations sociales	164 005 €	217 650 €	+32,7 %
Prestations scolaires	0 €	0 €	-
Autres	0 €	0 €	-

Les recettes 2025 :
 Portage de repas : 210 k€,
 Concession Cimetière : 12 k€,
 Inscription des maisons de quartier : 7.2 k€.

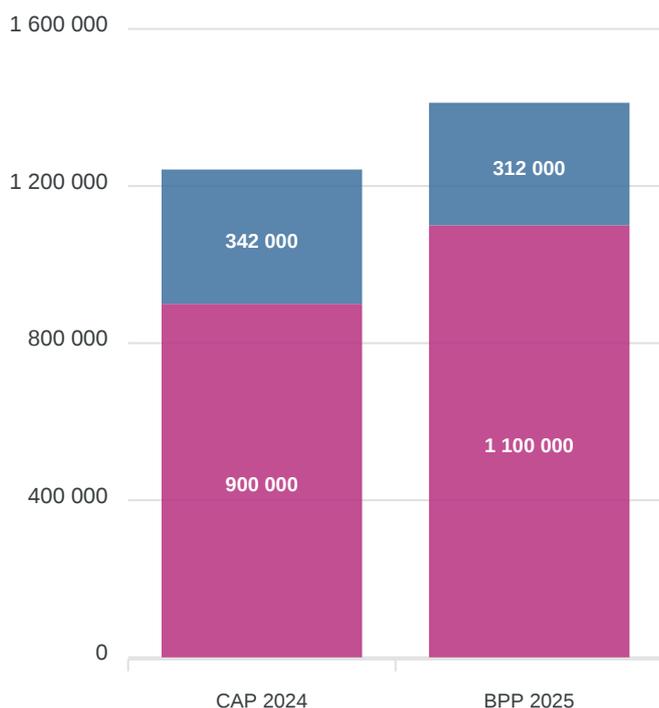
Accusé de réception en préfecture
 031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2025
 Date de réception préfecture : 18/03/2025

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

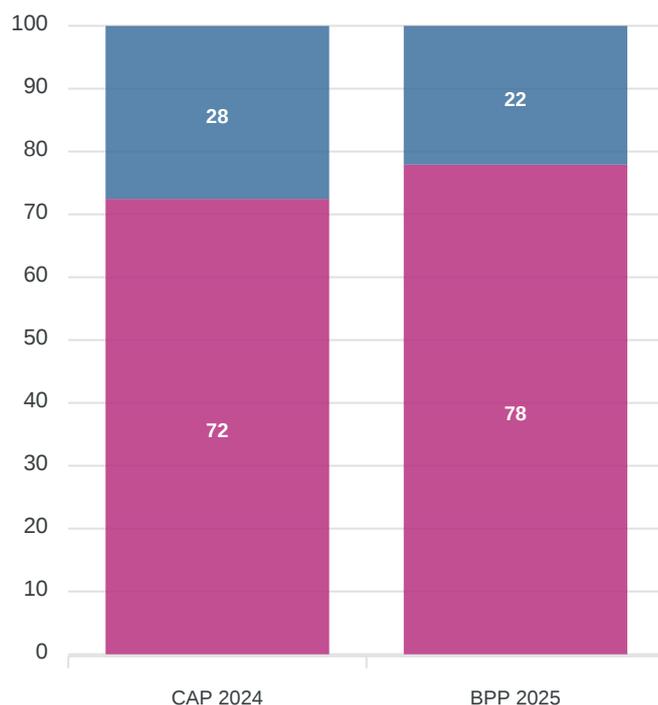
COMMENTAIRES

Les dotations et participations s'élèveront à 1 412 000 € sur le budget 2025 (+ 169 k€). Elles sont composées, à hauteur de 1,1 M€ de participation de la commune (+ 200 k€), de 295 k€ de CAF (avec une baisse de sa participation sur la ludothèque), et de 17 k€ d'aide de l'état pour le point conseil budget.

Dotations et participations en €



Dotations et participations en base 100



- Dotation forfaitaire
- DSR + DSU
- FCTVA
- Participations
- Compensations
- Autres

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Dotation forfaitaire	0 €	0 €	-
DSR + DSU	0 €	0 €	-
FCTVA	0 €	0 €	-
Participations	900 000 €	1 100 000 €	+22,2 %
Compensations	342 000 €	312 000 €	-8,8 %
Autres	209 €	0 €	-100,0 %

La participation de la commune de Tournefeuille progresse de 200 k€ en 2025, pour monter à 1,1 M€. Cette progression est à mettre en relation avec l'augmentation des dépenses liées aux refacturations des maisons de quartier et des fluides des maisons de quartier.

Accuse de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMMENTAIRES

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 8% entre le CA 2024 (1.709 k€) et le BP 2025 (1.865 k€).

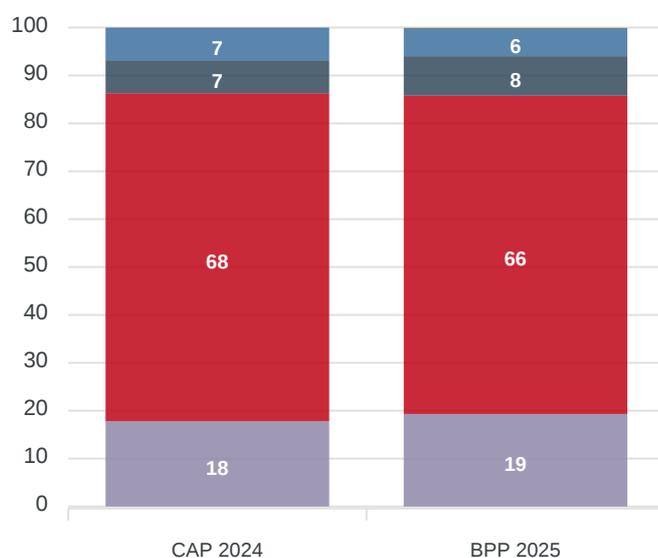
La masse salariale représente 67% des dépenses de fonctionnement du CCAS, et connaît une progression de 3% par rapport au réalisé 2024 due à l'augmentation de l'assiette des remboursements des fonctions support à la ville.

Les charges à caractère général progressent de près de 60 k€ entre le réalisé 2024 et le BP 2025, en raison notamment de la facturation des fluides aux maisons de quartier et de l'évolution de certaines dépenses contraintes (assurance, maintenance), et d'événementiel.

Dépenses réelles en €



Dépenses réelles en base 100



- Charges générales
- Dépenses personnel
- Autres charges
- Atténuation produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Autres dépenses et imprévues

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Charges générales	304 145 €	363 360 €	+19,5 %
Dépenses personnel	1 168 493 €	1 250 000 €	+7,0 %
Autres charges	117 398 €	155 250 €	+32,2 %
Atténuation produits	0 €	0 €	-
Charges financières	116 141 €	110 000 €	-5,3 %
Charges exceptionnelles	36 €	2 065 €	+5 636,1 %
Autres dépenses et imprévues	0 €	0 €	-

Les dépenses de fonctionnement étaient traditionnellement sur estimées et sous-exécutées sur les exercices précédents. Ce budget tente de se rapprocher au plus près des estimations budgétaires de leur exécution effective.

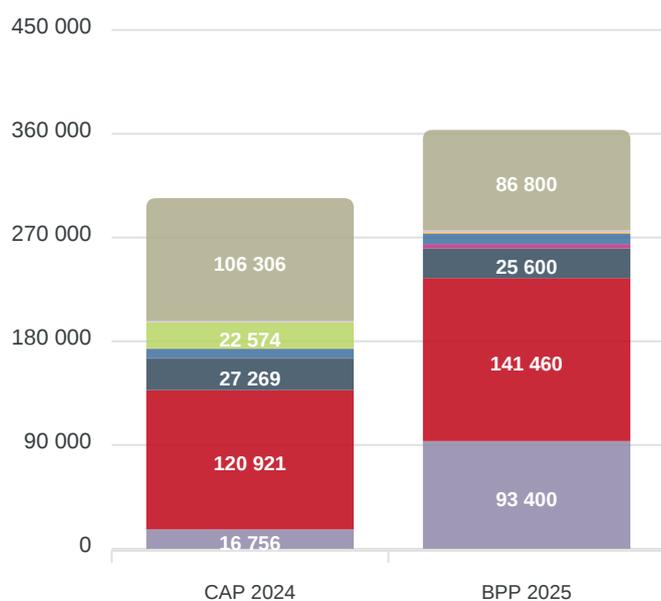
Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

CHARGES GÉNÉRALES

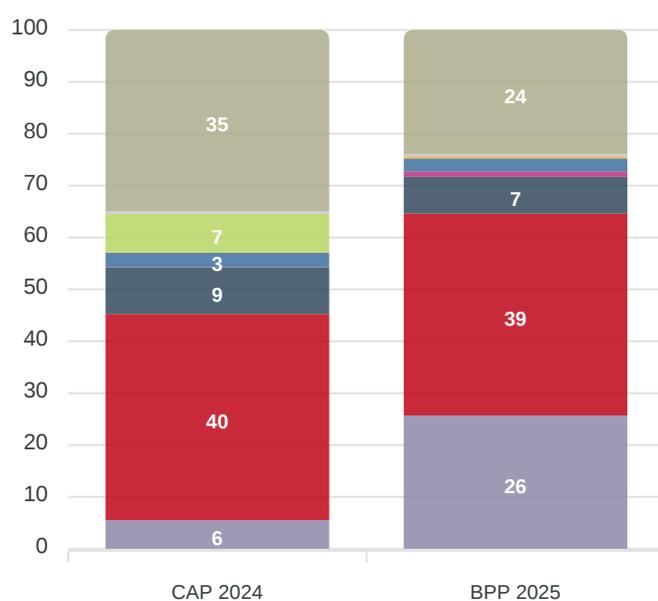
COMMENTAIRES

Les charges à caractères général sont budgétées en 2025 à hauteur de 363 k€. Elles progressent de 60 k€ entre le CA 2024 et le BP 2025. En effet, l'assiette des refacturations de la ville au CCAS s'étend aux dépenses de fluides (eau, électricité, gaz) des maisons de quartier (20 k€). Par ailleurs, certains coûts prévisionnels d'assurance et d'entretien/maintenance progressent, ainsi que les dépenses d'événementiel.

Charges générales en €



Charges générales en base 100



- Achats de fournitures
- Contrat de prestations
- Locations
- Entretien
- Assurance
- Honoraires
- Publicité et Relat° Pub
- Transport
- Réceptions
- Autres

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Achats de fournitures	16 756 €	93 400 €	+457,4 %
Contrat de prestations	120 921 €	141 460 €	+17,0 %
Locations	27 269 €	25 600 €	-6,1 %
Entretien	227 €	3 900 €	+1 618,1 %
Assurance	8 345 €	9 000 €	+7,8 %
Honoraires	320 €	1 000 €	+212,5 %
Publicité et Relat° Pub	22 574 €	0 €	-100,0 %
Transport	0 €	0 €	-
Réceptions	1 427 €	2 200 €	+54,2 %
Autres dépenses	106 306 €	86 800 €	-18,3 %

Le montant alloué aux événements et animations à destination des habitants progresse de 10 k€ 2025, avec toujours le repas des aînés, la distribution des chocolats aux seniors, Octobre rose mais avec également la semaine intergénérationnelle, et les événements organisés par les maisons de quartier.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

DÉPENSES DE PERSONNEL

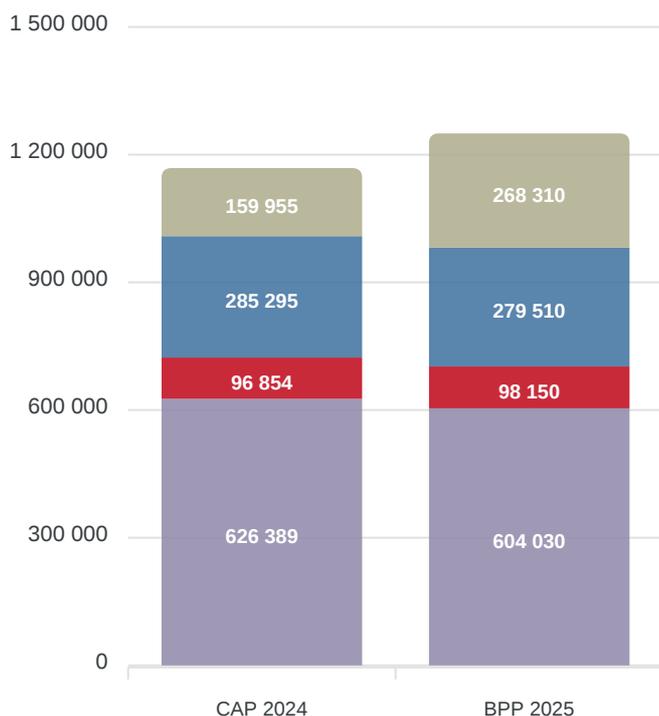
COMMENTAIRES

Les dépenses de personnel sont prévues en 2025 à hauteur de 1 250 000 € (+ 82 k€ par rapport au CAP 2024).

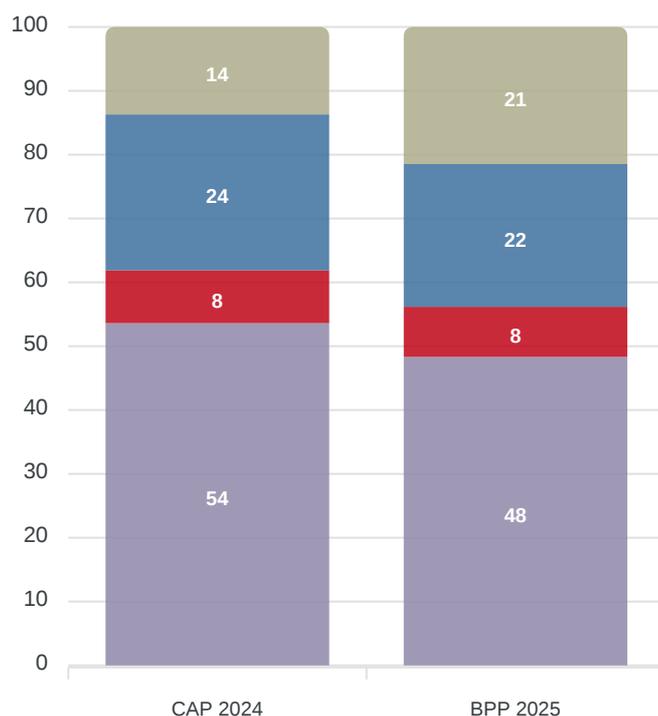
Elles intègrent les obligations légales connues à ce jour, à savoir le glissement vieillesse technicité (GVT), un retour au taux normal de l'URSSAF maladie pour le régime spécial CNRACL prévu par décret du 30 janvier 2024 (fin de l'abattement), et augmentation de 3 points de CNRACL.

Un service civique et 1 apprenti sont prévus en 2025, mais aucune création de poste.

■ Dépenses de personnel en €



■ Dépenses de personnel en base 100



- Rémunérations titulaires
- Non titulaires
- Vacances
- Insertions
- Sécurité sociale
- Autres

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Rémunérations titulaires	626 389 €	604 030 €	-3,6 %
Non titulaires	96 854 €	98 150 €	+1,3 %
Vacations	0 €	0 €	-
Insertions	0 €	0 €	-
Sécurité sociale	285 295 €	279 510 €	-2,0 %
Autres	159 955 €	268 310 €	+67,7 %

L'assiette des remboursements des services supports à la ville évolue en 2025. Elle intégrera le personnel de nettoyage ainsi que la mise à disposition à 75% de la DGD du pôle Social de ville sur le poste de Directrice du CCAS.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

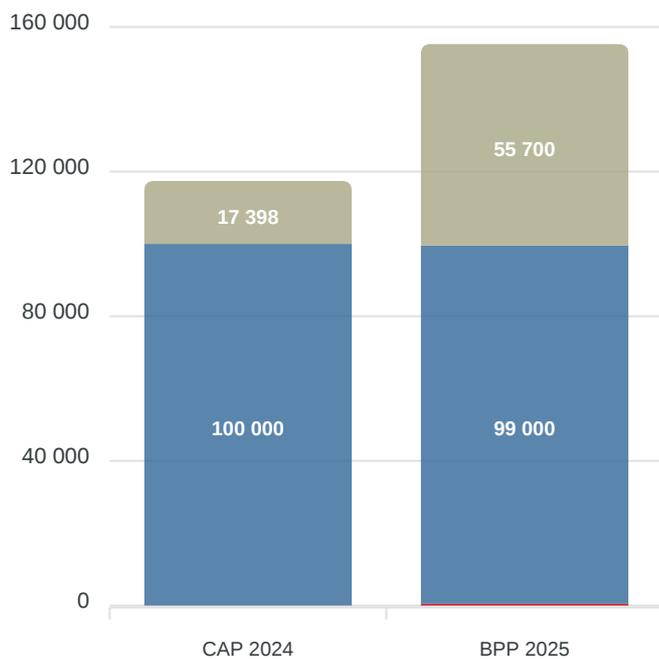
CONTINGENTS ET SUBVENTIONS

COMMENTAIRES

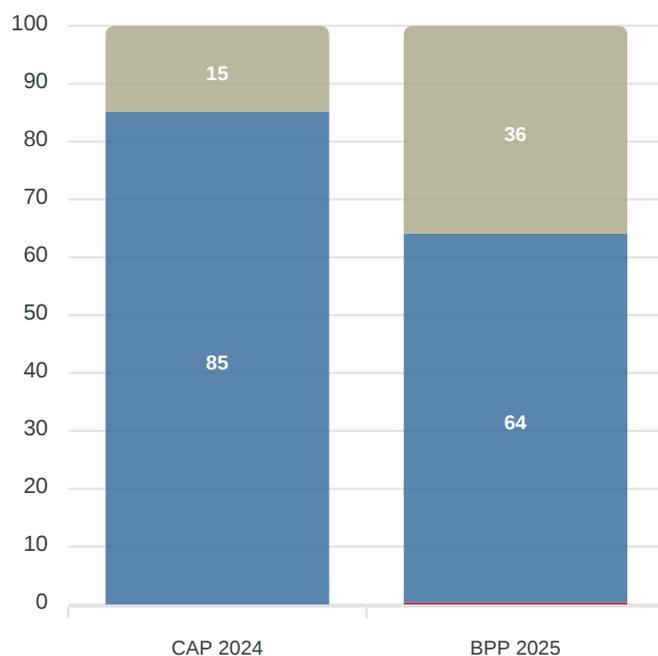
Les aides et subventions accordées par le CCAS s'élèveront à 155 250 € en 2025, en progression de 37 k€ par rapport à l'exécuté 2024.

En 2024, le CCAS a accordé une subvention de 100 k€ à la résidence d'OC. Cette année encore, le CCAS versera des aides exceptionnelles à la résidence d'OC, à hauteur de 50 k€, et à la résidence des Cévennes, à hauteur de 49 k€, afin de permettre à ces établissement de rétablir un équilibre budgétaire mis à mal par un taux d'occupation en dessous du seuil de rentabilité en 2022 et 2023.

Contingents et Subventions en €



Contingents et Subventions en base 100



- Déficit BA
- Frais de mission
- Pertes
- Contingents
- Subventions publiques
- Subventions privées
- Autres

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Déficit BA	0 €	0 €	-
Frais de mission	0 €	500 €	-
Pertes	0 €	50 €	-
Contingents	0 €	0 €	-
Subventions publiques	100 000 €	99 000 €	-1,0 %
Subventions privées	0 €	0 €	-
Autres	17 398 €	55 700 €	+220,2 %

Le montant prévu pour les secours d'urgence (CORFAFIN), pour les aides exceptionnelles, les aides alimentaires, et les aides aux activités progresse à 55 400 € en 2025.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMMENTAIRES

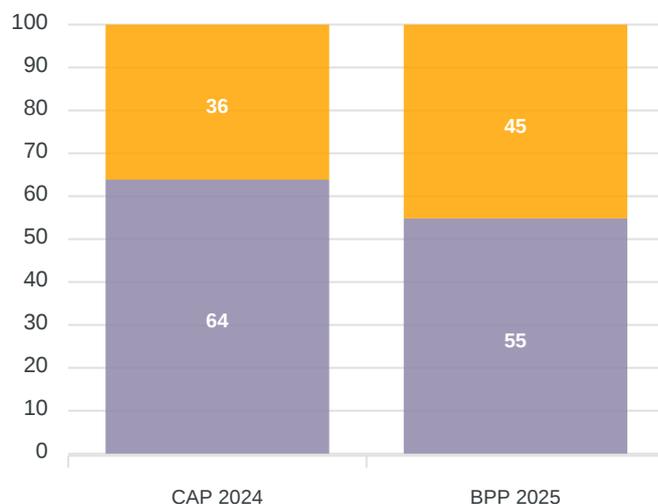
L'excédent de fonctionnement, c'est à dire la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, représente -quasiment- l'unique recette d'investissement du CCAS.

En l'absence de recours à l'emprunt, il est donc important que le CCAS dégage de son fonctionnement une somme égale ou supérieure à ses prévisions de dépenses d'investissement, ce qui ne sera pas le cas encore cette année. Cela aura pour conséquence de faire baisser le résultat de fonctionnement reporté des années antérieures sous la barre des 100 k€, à la fin de l'exercice 2025.

Recettes réelles en €



Recettes réelles en base 100



- FCTVA
- Subventions reçues
- Autres Immo financières
- Emprunt
- Produits de cessions
- Autres recettes

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
FCTVA	530 €	364 €	-31,3 %
Subventions reçues	0 €	0 €	-
Produits de cessions	0 €	0 €	-
Autres Immo financières	0 €	0 €	-
Emprunt	300 €	300 €	-
Autres recettes	0 €	0 €	-

Les recettes d'investissement dépendent indirectement de la capacité de de la ville de Tournefeuille à supporter financièrement ses satellites, dans un contexte budgétaire qui n'a jamais été aussi contraint.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

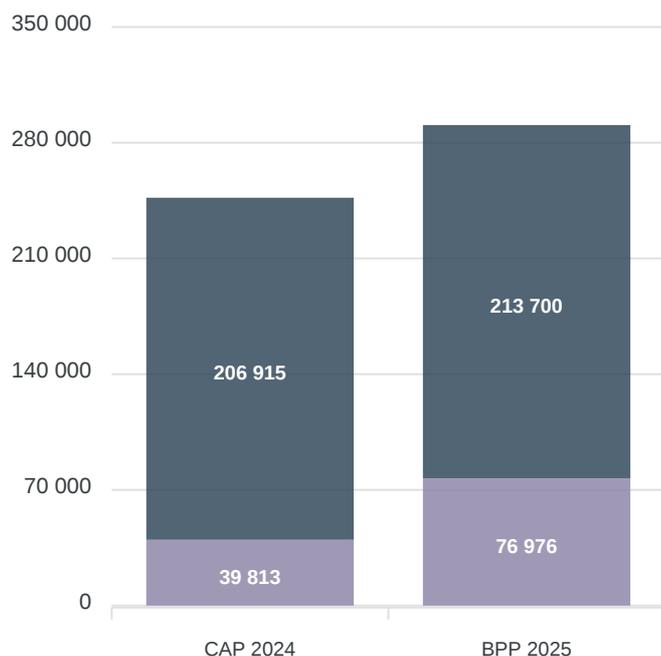
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COMMENTAIRES

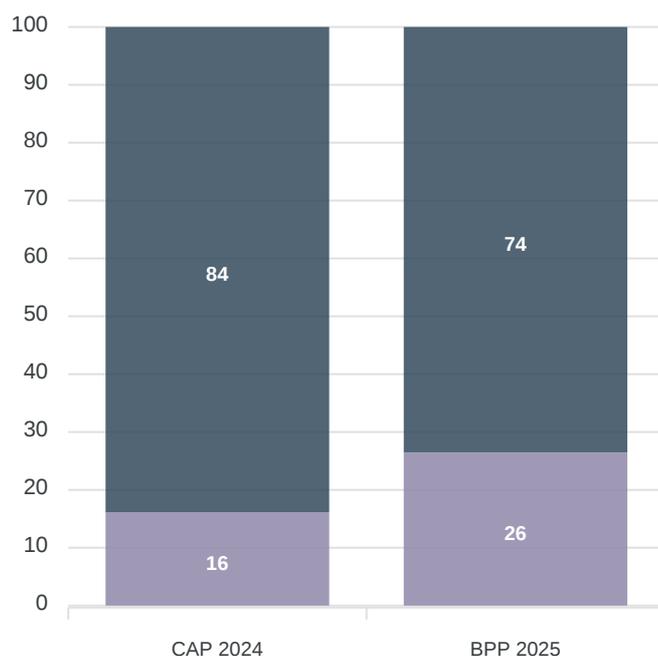
Les dépenses d'investissement s'élèveront à 310 770 € pour l'exercice 2025, et à 516 k€ si on y ajoute le déficit d'investissement reporté de l'exercice antérieur.

La première dépense est le service de la dette, à hauteur de 213 700 € (l'extinction de cette dette interviendra en 2037). 86 k€ de travaux et d'équipements sont prévus pour la résidence d'OC, les maisons de quartier et le renouvellement du matériel informatique et de téléphonie du CCAS. 10 k€ sont prévus pour le déploiement d'un nouveau logiciel de facturation.

● Dépenses réelles en €



● Dépenses réelles en base 100



- Dépenses d'équipement brut
- Subventions versées
- Remboursement d'emprunt
- Dépenses imprévues
- Autres dépenses d'investissement

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Dépenses d'équipement brut	39 813 €	76 976 €	+93,3 %
Subventions versées	0 €	0 €	-
Remboursement d'emprunt	206 915 €	213 700 €	+3,3 %
Dépenses imprévues	0 €	0 €	-
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	-

Des travaux de modernisation (notamment l'arrivée de la fibre) sont envisagés sur la résidence d'OC, mais le financement de cet investissement est encore incertain.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

DETTE ET DÉSENETTEMENT

COMMENTAIRES

Le CCAS est propriétaire de la résidence d'OC. Les divers travaux de rénovation, de réfection de toiture ou d'extension de la résidence autonomie ont été financés par le CCAS, qui porte les emprunts qui ont financés ces travaux, à hauteur de 311 k€ en 2025. Cet emprunt est remboursé au CCAS par la résidence d'OC en recette de fonctionnement au chapitre 75.

L'en-cours de la dette est de 2 794 324 € (au 31/12/2024).

Il est composé de 4 contrats de prêt à taux fixe, classés 1A selon la charte Gissler.

En 2033, le montant du service de l'emprunt annuel baissera de 90 k€, à la faveur de la fin de l'emprunt du crédit agricole.

La fin des règlements du service de l'emprunt interviendra en 2037.

Endettement en €



Désendettement en année(s)



Principaux ratios

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Taux d'amortissement	+7,4 %	+8,3 %	+11,8 %
Taux d'endettement	+146,4 %	+126,2 %	-13,8 %

Opérations sur dette

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Emprunts de refinancement	0 €	0 €	-
Emprunts à réaménager	0 €	0 €	-

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025

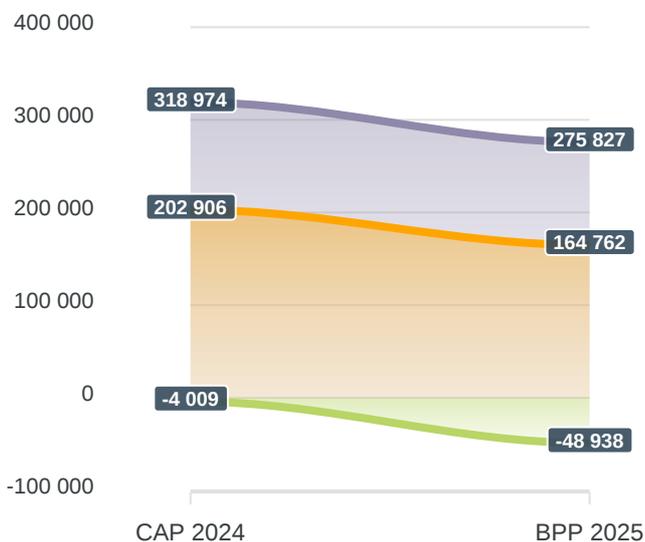
ÉPARGNE ET FINANCEMENT

COMMENTAIRES

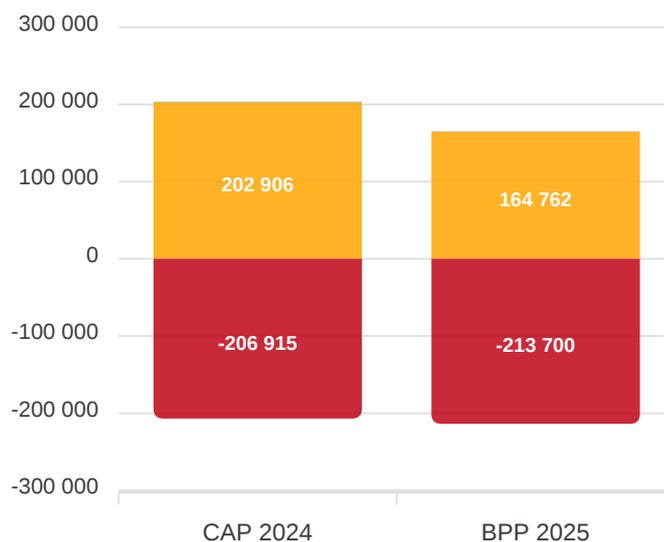
Le budget du CCAS est voté de longue date avec un niveau d'épargne net négatif. Cette prévision s'améliore à l'exécution. Ainsi les CA 2021 et 2022 ont une épargne nette positive. Cependant, depuis 2023, le niveau d'épargne nette dégagé par le CCAS est négatif, à cause d'un sous-financement, ou de produits des services inférieurs aux attentes. Ainsi, 2024 n'arrive pas à dégager suffisamment d'excédent pour couvrir tout l'emprunt.

En 2025, malgré une participation de la commune en progression, l'augmentation des dépenses ne permet pas encore, au stade du budget, de repasser en autofinancement positif.

Soldes d'épargne



Mode de financement



	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Epargne de gestion	318 974 €	275 827 €	-13,5 %
Epargne brute	202 906 €	164 762 €	-18,8 %
Epargne nette	-4 009 €	-48 938 €	+1 120,7 %

	CAP 2024	BPP 2025	Évol.
Epargne brute	202 906 €	164 762 €	-18,8 %
Recettes d'investissement	530 €	364 €	-31,3 %
Solde de dette	-206 915 €	-213 700 €	+3,3 %

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250213-CCAS_DEL25-05-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025